

## L'ASAC-FAPES annonce le taux de participation aux bénéfices 2025 des fonds en euros de ses contrats assurés par Spirica

**L'ASAC-FAPES annonce le taux de participation 2025 du fonds en euros « PER Nouvelle Génération » disponible dans le contrat d'épargne Retraite ASAC-FAPES PER et des fonds en euros « Nouvelle Génération » et « Objectif Climat » disponibles dans le contrat d'assurance vie ASAC Neo Vie. Ces contrats sont assurés par Spirica.**

En 2025, les fonds en euros de Spirica affichent des performances globalement stabilisées, reflet d'un équilibre retrouvé entre la baisse de l'inflation et la remontée graduelle des taux obligataires. Ce contexte permet aux assureurs de maintenir des rendements réguliers, en cohérence avec la vocation sécuritaire de ces supports.

Ainsi, l'ASAC-FAPES annonce les taux de participation aux bénéfices 2025 des fonds en euros présents dans ses deux contrats :

- Plan d'Épargne Retraite ASAC-FAPES PER :
  - **3.08% net\* pour 2025 (contre + 3,13% net\* en 2024) pour le fonds en euros PER Nouvelle Génération.**
- Assurance vie Asac Neo Vie
  - **3.08% net\* pour 2025 (contre + 3,13% net\* en 2024) pour le fonds en euros Nouvelle Génération.**
  - **3.26% net\* pour 2025 (contre 3,31% net\* en 2024) pour le fonds en euros Objectif Climat, dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.**

*« Les fonds en euros de Spirica continuent de démontrer toute leur solidité, demeurent attractifs et confirment leur capacité à offrir à nos adhérents des rendements réguliers sur le long terme, hors dispositifs de bonification. Par ailleurs, le fonds Objectif Climat, accessible au sein du contrat d'assurance-vie Neo Vie, permet aux adhérents de donner du sens à leur épargne en mesurant concrètement l'impact de leurs investissements ; il concilie ainsi performance, sécurité et engagement durable », souligne Eric Müller-Borle, Président de la fédération FAPES et du cabinet de courtage FAPES Diffusion (l'ASAC-FAPES).*

### Avant d'investir :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de

**l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

**ASAC Neo Vie est un contrat d'assurance vie de groupe, exprimé en euros et/ou en unités de compte et/ou en Parts de provision de diversification, souscrit par l'association Asac auprès de l'assureur Spirica.**

**ASAC-FAPES PER est un Plan d'Epargne Retraite individuel sous la forme d'un contrat d'assurance vie de groupe libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provisions de diversification souscrit par ASAC-FAPES auprès de l'assureur Spirica.**

**Spirica, SA au capital social de 256 359 096 euros, régie par le code des assurances, RCS Paris 487 739 963, 16-18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.**

*\* Taux de rendement pour 2025 sur les fonds en euros gérés par Spirica, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux.*

*\*\* Les informations relatives à la durabilité des contrats et de leurs supports sont disponibles sur l'URL suivant <https://www.spirica.fr/notre-metier/publication-dinformation-en-matiere-de-durabilite/>*

---

#### **À propos d'ASAC-FAPES**

L'ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4,5 milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévention et de solidarité.

[www.asac-fapes.fr](http://www.asac-fapes.fr)

#### **Contacts presse - Agence FARGO**

Yaëlle BESNAINOU : [ybesnainou@fargo-sachinka.com](mailto:ybesnainou@fargo-sachinka.com) - 06 16 83 45 18

Max CORDIER : [mcordier@fargo-sachinka.com](mailto:mcordier@fargo-sachinka.com) - 07 82 17 52 73